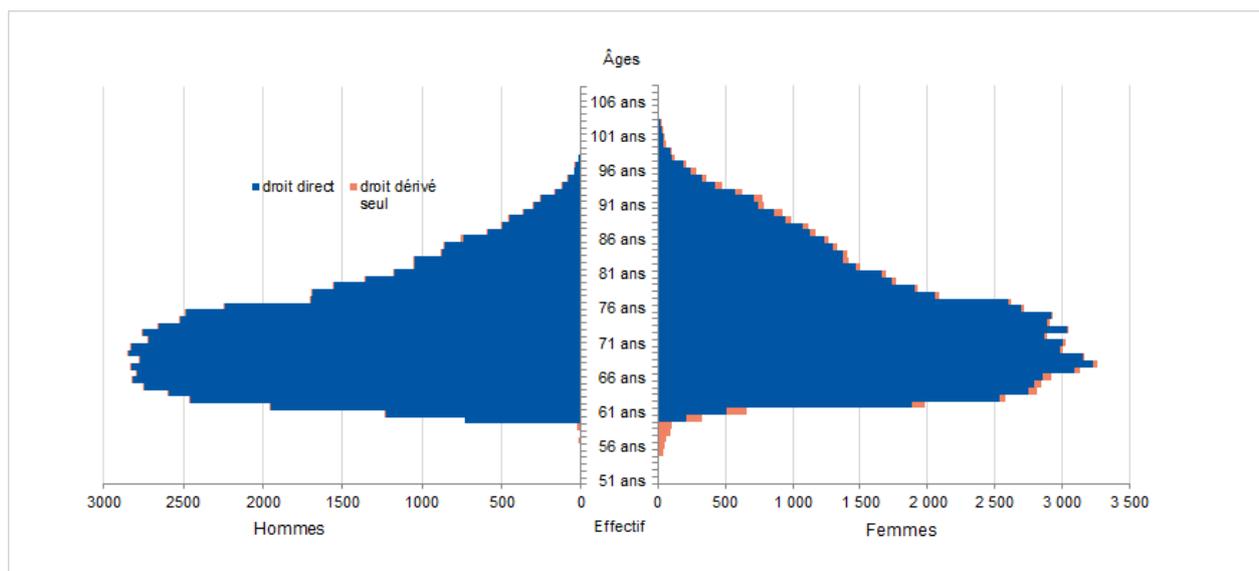


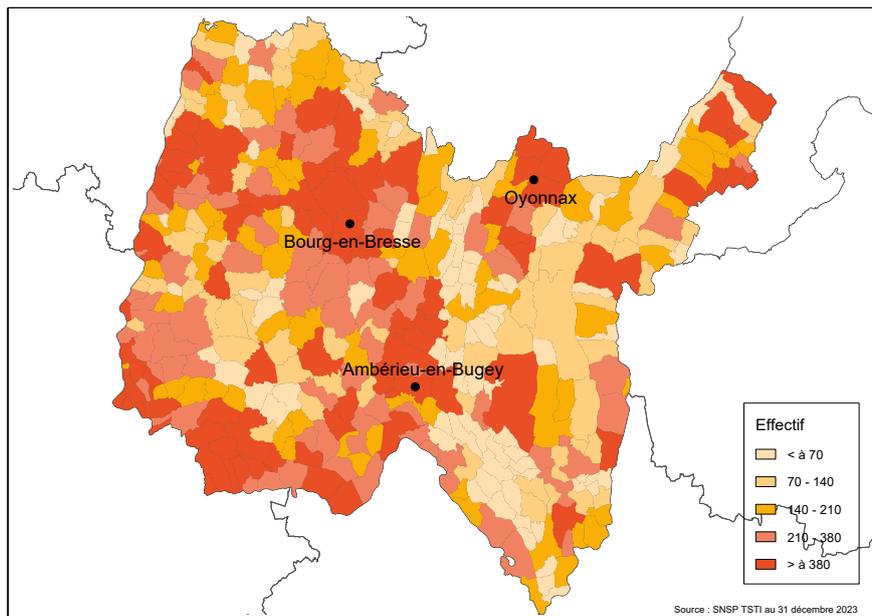
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 367	4 677	8 044
Droits directs (retraites personnelles)	3 096	3 220	6 316
Droits dérivés (retraites de réversion)	271	1 457	1 728
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	156	236	392
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 217	442	1 659
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,8 ans	74,0 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	59 166	69 695	128 861
Retraités percevant un droit direct seul	57 270	51 543	108 813
Retraités percevant un droit dérivé seul	240	2 038	2 278
Retraités percevant les deux à la fois	1 656	16 114	17 770
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 248	7 409	25 657
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 004 €	773 €	879 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,1%	40,3%	28,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 963	5 698	9 661
Retraités percevant un droit direct seul	3 791	3 979	7 770
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	216	225
Retraités percevant les deux à la fois	163	1 503	1 666
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	6,2%	7,0%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 209	2 641	4 850
Retraités percevant un droit direct seul	2 123	1 743	3 866
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	93	95
Retraités percevant les deux à la fois	84	805	889
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	4,5%	5,9%
Ambérieu-en-Bugey			
Nombre total de retraités	1 122	1 543	2 665
Retraités percevant un droit direct seul	1 083	1 076	2 159
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	53	54
Retraités percevant les deux à la fois	38	414	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,5%	4,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr